

SEJOUR DE REPIT POUR LES AIDANTS/AIDES DU TERRITOIRE DE HAUTE GIRONDE



Secteur médico-social

Porteur de projet :

MSA, Association / Collectif / Syndicat,
Privé non lucratif, ONADJA et
FOURNIER, copilotes POME et
GILLES Conseillère Technique MSA et
Directeur d'EHPAD

Public :

Familles – Aidants familiaux

Territoire de l'action :

Haute Gironde Gironde, Région ALPC

Coordonnées :

EHPAD LE MONT DES LANDES, 8, avenue
Maurice Lacoste
SAINT-SAVIN
33920 0632994135
gfournier@residalya.com

● Action de prévention ou de promotion de la santé

Objectif socle de l'action :

Apporter un « temps de répit » aux aidants par un séjour autour du bien-être et du repos pour des personnes isolées et majoritairement dans une première démarche de répit.

Le programme d'animation, élaboré en amont par les membres du groupe répit à partir des attentes des aidants, a permis de proposer diverses activités pour tous et de donner un cadre sécuritaire. Pour cela des outils concrets ont été mis en place : planning des encadrants, plannings des participants (qui prend en charge l'aidé pendant l'activité de l'aidant), programme des journées, etc. Les encadrants ont su modeler ce programme en fonction des réalités quotidiennes (temps, souhait des participants, fatigue, etc). Les aidants ont pu se séparer de leur aidé (confié aux encadrants) à plusieurs reprises afin de profiter de leur soin individuel, d'aller au SPA, à la sieste ou encore en sortie vélo ou plage durant la journée. Des soirées conviviales (musicales, karaoké, ...) sont organisées afin de permettre des temps d'échanges conviviaux aidants/aidés, accompagnés par les équipes encadrantes.

L'action a été mise en oeuvre sur le terrain.

Le principal problème consiste en l'épuisement des aidants naturels qui finissent par mettre en danger leur propre santé par un accompagnement qui ne connaît pas de répit, 365 jours par an, 24 heures sur 24.

De nombreuses situations vécues ont montré un épuisement des aidants pouvant aller jusqu'au décès de ces derniers, obligeant l'entourage familial (quand il existe) à rechercher en urgence des solutions de placement en institution pour la personne aidée.

Source : 80% des personnes âgées vivent à domicile grâce à leur entourage (INSEE 2002-2003 - Données sociales). En Haute Gironde, les personnes âgées de plus de 75 ans représentent 8,6 % de la population. Sur ce territoire rural, l'état de santé des personnes âgées issues du milieu ouvrier et/ou agricole est préoccupant.

Source : Santé dans les pays d'aquitaine, Haute Gironde, Observatoire Régional de la Santé, Aquitaine, février 2010.

Pertinence et contexte de l'action

● Objectifs

Outre la mise en place d'une solution ponctuelle de répit déjà évoquée :

- Créer du lien entre les aidants par la rencontre, en facilitant la mise en réseau des différents aidants qui vont faire connaissance, sympathiser et se retrouver dans d'autres circonstances,
- Présenter dans un contexte facilitant, les alternatives au maintien à domicile, accueil de jour, hébergements temporaires,
- Rencontrer des jeunes professionnels soignants (médecins, ostéopathe, infirmière, aide soignante, ...)

● Thématique

[Aide aux aidants](#), [Loisirs](#), [Qualité de vie](#), [Soutien à domicile](#), [Vie sociale](#)

● Innovation

Les 15 partenaires du projet sont les organismes représentés par les membres du groupe « proposer du répit ». Et d'une manière plus large les partenaires du programme d'aide aux aidants en Haute Gironde et les co-financeurs du projet.

Le projet et le séjour ont pu voir le jour grâce à une mobilisation considérable des partenaires et plus particulièrement des membres du groupe de travail.

Tous les acteurs au service de la personne âgée et du handicap du territoire sont là, public, privé lucratif, associatif, privé non lucratif, de service au domicile à l'institution.

● Résultats

Bilan cf. doc joint.

Indicateurs :

- un questionnaire de satisfaction par participants, rempli le dernier jour du séjour
- un questionnaire support pour le bilan des professionnels de santé
- un bilan par les partenaires organisateurs et encadrants pendant le séjour
- un questionnaire aidant à rendre le jour du bilan du séjour soit 1 mois et demi après le séjour
- un questionnaire aidé à rendre le jour du bilan du séjour soit 1 mois et demi après le séjour
- des données quantitatives.

● Reconnaissance de l'action

Pas de reconnaissance officielle